



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2019

Le Lundi 20 mai 2019 à 19 heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur SERVIAN Bruno, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 15/05/2019

Présents : SERVIAN Bruno - PHILIBERT Stéphane - CARAYON Martine - SAYN Pierre - BRET Rémi - CHOVIN Sonia - DUMONT Séverine - SANCHEZ Pedro - MOUNIER Éric - CHAPRE Séverine - QUAILLET Christel- IMBERT Laurent- BRACHET Armelle

Excusée : Jérôme GELAIN - MARTIN Pascale

Pouvoir : néant

Adoption du compte rendu du conseil municipal du 08 avril

Le compte rendu du conseil municipal du 08 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

1- Compte rendu du conseil communautaire

Monsieur Pierre SAYN fait le compte rendu du conseil communautaire du 4 avril 2019.

Vote du Budget 2019 (1 budget principal + 12 budgets annexes) avec des taux constants et la rationalisation des dépenses de fonctionnement selon les axes suivants :

- Soutenir la croissance
 - Renforcer la cohésion sociale
 - Développer la vitalité culturelle
 - Préserver une qualité et un cadre de vie remarquable
 - Solidarité territoriale
- ✓ 136 Millions d'€ de budget en 2019

(Arrivée d'Armelle Brachet 19H30)

Concernant Montvendre :

Le projet d'entrées est/ouest est pris en compte dans le Contrat Ambition Région (CAR).

Ajustement du pacte financier et fiscal, majoration des attributions de compensation.

Le Fonds de concours est porté à 75 K€ et la dotation de solidarité communautaire à 1 647 €.

L'IFER photovoltaïque sera reversée aux communes sur les bâtiments agricoles exonérés de taxe foncière.

Nouveau tarif : 135 € le droit de branchement au réseau d'assainissement collectif et 135 € pour un contrôle spanc à la demande de l'utilisateur.

Prochain conseil communautaire le 26 juin. Le compte rendu complet du 04/04 est disponible sur le site de l'agglo.

2 – Compte rendu du groupe de travail de la Véore

Monsieur Eric MOUNIER fait le compte rendu de la réunion du groupe de travail de la Véore du 13 Mai 2019.

La réorganisation du service porte sur 3 points :

- Création du service GEMAPI
- Création de l'unité dynamique rurale
- Création de l'unité Environnement et éducation

Le responsable de notre territoire est maintenant Monsieur Morin (technicien rivière).

L'objectif est de travailler de manière uniforme sur territoire de l'agglomération et non plus uniquement par bassin de rivière.

Présentation du programme d'entretien des rivières

Convention éco-pâturage pour l'entretien des rivages de la Véore.

Travail sur la faisabilité pour le déplacement du Guimand.

Travail sur l'Auzon.

Pas d'avancement sur le projet des digues de la Véore.

3- Projet d'animation 2019 Prévention Spécialisée

Madame Martine CARAYON présente le service de prévention spécialisé. Il est composé de professionnels du service jeunesse de Valence Romans Agglo. Le service a imaginé un projet transversal de deux unités, dans l'objectif « d'aller vers » les jeunes du territoire, pour se faire connaître en tant qu'interlocuteurs du territoire.

Enfin, Le service propose une soirée de fin de l'été, organisé au « Point Jeune » de l'Anim2Prox à Beaumont-lès-Valence, afin que les jeunes rencontrés puissent se retrouver autour d'un repas et des activités. Le service prend en charge le coût global de cette démarche.

Le Conseil décide à 12 voix pour et 1 voix contre d'accepter l'utilisation du city stade et du skate parc à raison de 2 heures par semaine pour les mois de juillet et août 2019. Le planning prévisionnel d'utilisation des locaux sera envoyé par la structure en Mairie. Les intervenants devront respecter le règlement intérieur.

4- Dénomination des rues : Impasse de la serve

Monsieur le Maire rappelle la dénomination et le numérotage des voies communales relèvent de la compétence du Conseil Municipal qui, dans le cadre de ses attributions prévues par l'article L.2121-29 du CGCT, règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Suite à la création de plusieurs lotissements, il est proposé de créer les voies suivantes

Lot Sylvestre (stade foot) = Impasse de la serve n°30, 70, 75, 80

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

-De reporter la décision de dénomination au prochain Conseil Municipal, du fait qu'il existe déjà le chemin de la Serve et que la dénomination proposée peut porter à confusion.

5- CLECT 2019

Stéphane PHILIBERT effectue un compte rendu de la réunion de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)

Pour 2019, l'informatisation des écoles sera transférée à l'agglomération de Valence Romans à hauteur de 1 095 € pour la partie investissement et 1 800 € pour la partie fonctionnement. Le coût a été effectué par rapport aux 150 enfants présents dans nos écoles et aux coûts de transfert de la Clect de 2016 (date de transfert des compétences des autres communes)

Concernant l'attribution de compensation, une discussion est engagée pour savoir si une quote-part sera transférée en investissement. Après étude du cabinet KPMG fourni par l'agglomération et avis du trésorier la proposition pour notre commune est neutre.

Décisions libres : Etude pour le transfert de la future médiathèque d'Etoile à l'agglomération
La commune de Peyrus demande que lors du transfert eau à l'agglomération une réflexion soit effectuée sur un principe de réintégration dans le budget principal d'une partie des recettes du service. En effet, la commune ne dispose pas de budget annexe.
Prochaine réunion le 5 juin 2019.

6- Décision modificative de crédit

Un locataire va prochainement quitter le logement qu'il occupe. Afin de pouvoir lui restituer la caution déposée lors de la prise du logement il convient de modifier les crédits budgétaires comme suit :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
depenses imprevuees	-500		
165 Cautions	500.00 €		
TOTAL	- €	TOTAL	- €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité :

- D'APPROUVER la Décision modificative n° 01 du Budget Principal

(Départ Séverine CHAPPRE 20h30)

7- Subvention aux associations

Stéphane PHILIBERT indique qu'il est nécessaire de définir la répartition aux associations à la suite du vote du budget 2019 :

ASSOCIATIONS	2019
Aide et partage	800
Amicale des parents	150
Amicale des pompiers	200
Amis de Montvendre	500
Asso Anciens Combattants	120
Club des trois ponts	600
Club des 3 ponts pour repas des anciens	884
Coop maternelle	250
En Avant Montvendre	2000
En Avant Montvendre pour fête de la musique	1850
Les enfants du Mont Vénus	300
Ligue nationale contre le cancer	100
Restaurant scolaire	8500
USEP Montvendre	3800
AMSL	2000
Booster 26	700
Pistons	300
prevention routiere	100
TOTAL	23 154

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- D'autoriser le versement des subventions ci-dessus pour un montant de 23 154 €.
- De décider de prélever la dépense sur les crédits ouverts à l'article 6574.

8- Projet d'aménagement centre du village

Monsieur le maire rappelle le projet d'aménagement du cœur de village et la délibération 21/01/2019 n°DE_001_2019.

Suite à la réunion du 2 mai dernier, le CETOR (Comité d'Evaluation Technique des Opérations Routières) propose à la commune « de réfléchir à un aménagement qui pourrait être plus urbain, plus ouvert, plus simple et plus arboré afin de mieux s'intégrer dans le village. La largeur de chaussée pourra être diminuée, la traversée piétonne élargie, une moins grande séparation des utilisations envisagée avec la mise en place d'une zone de rencontre par exemple ».

Le projet a donc été modifié en ce sens.

Des nouveaux devis ont été demandés sur le dossier, cela engendre des modifications de demande de subvention.

Cœur du village :

1) Aménagement Cœur du village	172 328,00 €	1) Aménagement Cœur du village	100,0%	172 328,00 €
Maitrise d'Œuvre et relevé topo	5 220,00 €	Département	25,0%	43 082,00 €
Travaux Aménagement	85 104,50 €	Région	10,0%	17 232,80 €
Travaux Plateaux traversant	11 508,00 €	Commune	32,5%	56 006,60 €
Passerelle et garde-corps	30 840,00 €	Agglo fond de concours	32,5%	56 006,60 €
Mur de soutènement	34 455,00 €			
Jeux	3 720,00 €			
Plantations, signalétiques et divers	1 480,50 €			

De plus, pour donner suite à l'évolution du fond de concours de l'agglomération attribuée à la commune le tableau des subventions est modifié comme suit :

2)Entrée est et Ouest	81 720,00 €	2)Entrée est et Ouest	100,0%	81 720,00 €
Travaux Aménagement	75 200,00 €	Département	25,0%	20 430,00 €
Aménagement paysager divers	1 220,00 €	Région	36,7%	30 000,00 €
Jeux	5 300,00 €	Commune	19,3%	15 526,80 €
		Agglo fond de concours	19,0%	15 526,80 €

Chauffage réversible	27 452,98 €	Chauffage réversible	100%	27 452,98 €
Devis chauffagiste	27 452,98 €	Département	25%	6 863,00 €
		Pref DETR	25%	6 863,00 €
		Commune	25%	6 863,25 €
		Agglo Fds de concours	25%	6 863,25 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité
- de voter les modifications de subventions

9 – Point Caserne des pompiers :

Une consultation est ouverte pendant 8 semaines sur la gestion des secours sur le territoire de l'est Valentinois. Monsieur le Maire et Monsieur le 1^{er} adjoint ont participé à plusieurs réunions au SDIS de la Drôme. Une prochaine réunion aura lieu début juin

QUESTIONS DIVERSES

Lotissement des prés des lilas : Dans le triangle nord-est des plantations seront effectuées pour un montant de 187.99 €

Sortie lotissement l'Argot : Concernant la sortie de véhicule sur la route de l'argot, les éléments seront vérifiés et Monsieur le Maire contactera le propriétaire si nécessaire.

Entrée du village ouest : Le Conseil Municipal remercie les artisans qui ont confectionné des œuvres pour mise en place sur l'entrée est de la commune.

Le long de l'entrée face au stade un banc devait être implanté, mais il pose un problème de sécurité par rapport à la route.

Pierre SAYN propose d'enlever le banc en bois devant le mur et propose de le remplacer par le banc avec « design ». Le Maire va étudier cette solution.

Urbanisme : Les différents Permis de Construire et Déclaration Préalable non-présentés depuis le dernier Conseil Municipal sont mis à la disposition des Conseillers pour consultation.

Prochain conseil le 1^{er} juillet à 19h00

La séance est levée à 22H10.



Le Maire

Bruno SERVIAN